

# CEREMONIE DES VOËUX DE SYNERGIE-OFFICIERS DU 31 JANVIER 2018

## Discours du Secrétaire Général



Je souhaite vous adresser à tous mes vœux de bonheur et de santé pour vous même et vos familles.

Ces vœux vont également à **SYNERGIE-OFFICIERS**, à tous ceux qui constituent sa richesse humaine : adhérents, militants, délégués, à tous nos sympathisants et amis.

Meilleurs vœux à vous, Monsieur le Ministre.

Je suis très heureux de vous accueillir pour cette traditionnelle cérémonie des vœux. Pour nous c'est avant tout un moment de partage.

---

Je souhaite épargner à notre bienveillante assistance la logorrhée et les effets tribuniciens.

Vous êtes un homme de conviction pour qui la Sécurité n'est ni une question abstraite, ni un thème de discussion de salon.

Vous vous êtes affirmé comme un élu républicain soucieux du Bien commun, loin de la démagogie, du clientélisme ou de la cécité consentie de trop nombreux élus. C'est aussi pour cela que vous vous êtes attiré les foudres des démagogues en tout genre au premier rang desquels figurent ceux que vous appeliez à juste titre les Khmers verts, une espèce désormais éteinte ! Mais c'est aussi et surtout pour cela que le suffrage de vos anciens administrés vous est largement acquis.

Ainsi, la ville de Lyon est un excellent exemple de réalisme, de coproduction de sécurité où chacun à sa place, la PN conservant sans ambiguïté son rôle régalien.

Les liens qui vous unissent avec **SYNERGIE-OFFICIERS** sont multiples. Je rappellerai que vous êtes un habitué de nos vœux, que vous nous avez accueillis chaleureusement en 2002 au congrès de SYNERGIE à Lyon, et que vous étiez encore en 2011 invité d'honneur de notre Congrès à Enghien.

---

Les défis auxquels nous sommes confrontés sont multiples et ils relèvent d'enjeux sécuritaires mais aussi civilisationnels.

Sur le terrorisme tout d'abord. Le gouvernement a pris des décisions courageuses en mettant fin à l'état d'urgence qui n'avait par définition pas vocation à devenir pérenne. La loi qui s'y est substitué a été amendée et présente suffisamment de garanties pour rassurer ceux des plus naïfs de nos concitoyens qui pensent qu'on lutte contre les terroristes avec des pistolets à bouchon et ceux de nos parlementaires qui se commettent bien volontiers avec les promoteurs de l'islam politique dont ils pensent qu'ils seront d'utiles mercenaires...

Nous avons pourtant sur notre sol des milliers de nos concitoyens fichés pour radicalisme qui se contrefichent des aspirations petites-bourgeoises de notre société assurantielle et hygiéniste.

Cette question nous engage pour des décennies.

Sur la crise migratoire, votre discours de fermeté ne vous a pas valu que des amis au sein de votre majorité.

L'immigration est une réalité vécue par nos collègues qui s'efforcent de traiter chaque migrant quel que soit son statut avec le plus d'humanité possible.

C'est un sujet compliqué et les policiers qui y sont confrontés se retrouvent dans des situations inextricables, parfois violentes. Je pense aux zones de tension du Calais ou de la frontière italienne.

Nous sommes en première ligne et affublés de tous les maux par les professionnels de la bonne conscience germanopratin prêts à tout pour nous clouer au pilori.

Concernant la PSQ, nos collègues sont en attente d'un réel changement de doctrine et d'une rupture avec le passé.

Il est urgent de changer de paradigme et de sortir enfin de la batonnite qui démotive au plus haut point les policiers. Le Directeur Général a lancé une vaste consultation dont les résultats ne disent rien d'autre que ce que nous martelons depuis des années.

Vous connaissez les revendications de **SYNERGIE-OFFICIERS** car elles sont récurrentes et cohérentes : abandon des tâches indues, coproduction de sécurité avec les Polices Municipales et la sécurité privée, allègement et oralisation de la procédure, numérisation, forfaitisation des délits de masse situés au bas du spectre infractionnel, rétablissement de l'Autorité de l'Etat qui passe par une réponse pénale ferme et certaine.

Les événements qui se sont succédé récemment ont rappelé de manière cinglante la dangerosité quotidienne de l'exercice de nos missions, fussent-elles les plus basiques. La violence banalisée à notre encontre et l'augmentation exponentielle du nombre de nos blessés attestent de l'ensauvagement de la société et de la montée des radicalités.

La PSQ ne sera viable que sur des territoires pacifiés. Elle suppose le respect de l'autorité sans lequel rien n'est possible. Le rétablissement de la confiance et du dialogue avec la population ne se conçoit que dans l'apaisement. Ainsi, tant que les éléments les plus nuisibles, multi-répétitifs pour l'écrasante majorité, ne seront pas neutralisés, le nombre grandissant de quartiers en sécession ne cessera de croître sous le joug du caïdat conjoint des dealers et des extrémistes religieux. Rappelons qu'au-delà des discours, 5 % des délinquants produisent 50 % de la délinquance et que 100 000 peines de prison ne sont pas appliquées.

Il appartient au chef de l'Etat de prendre des décisions qui auront des impacts pour le choix de société que nous voulons. Le constat partagé que nous faisons de la situation nous ramène inéluctablement à l'absence d'une réponse pénale adaptée. Après les dégâts de la culture de l'excuse qui a prévalu un temps place Vendôme, des stigmates subsistent, telle l'idée d'un *numerus clausus* des incarcérations pour lutter contre la surpopulation carcérale... Et ce n'est pas notre problème, encore moins celui des millions de pauvres pris en otages par les mêmes délinquants qui leur pourrissent la vie. Nous sommes au service des premiers et n'avons que peu de compassion pour les seconds.

Il faut donc contraindre des magistrats idéologues à ne pas pouvoir contourner le code pénal, par le rétablissement des peines planchers ou tout autre mesure rendant impossible les aménagements de peines pour ceux qui s'en prennent avec barbarie aux policiers.

Ainsi, nous attendons une homogénéité avec les mesures inhérentes à la sécurité routière qui privilégient la répression à coup de renforcement des sanctions et d'automatisme des peines ! Pourquoi ce qui marche dans un domaine ne fonctionnerait-il pas dans l'autre ?

---

J'en viens maintenant aux sujets qui préoccupent les chefs de police que sont les officiers.

Le protocole du 11 avril 2016 qui nous positionne clairement au niveau statutaire, indiciaire et fonctionnel en chevauchement avec les commissaires de Police, atteste de cette évolution et conduira inéluctablement vers un corps unique.

Charge à notre syndicat de se battre pied à pied pour sa déclinaison : nomenclature, déflation, temps de travail, parcours de carrière... Ces sujets trouvent écho chez le nouveau Directeur Général qui – lui – n'est prisonnier d'aucune faction, contrairement à d'autres qui ont tendance à mélanger les genres...

Ainsi, nous attendons un arbitrage sur les recrutements des officiers nonobstant les objurgations et les magouilles de ceux qui confondent intérêt du service public et sectarisme catégoriel...

De même, après des années de réfraction et d'atermoiements de la part des mêmes, le DRCPN, Gérard CLERISSI, a annoncé une nomenclature aboutie pour la fin du premier semestre ainsi que le règlement des postes de commissaires à transférer aux officiers. Il est absolument ahurissant qu'il ait fallu attendre aussi longtemps pour des logiques aussi limpides. Là aussi, il aura fallu compter sur les vertus du démagisme...

Sur la réforme du temps de travail, la LOP est maintenue, sous un autre acronyme, ce qui atteste de la pertinence et de la lucidité du protocole de 2007, malgré les lamentations d'une organisation de commissaires depuis 2008...

Les questions qui fâchent maintenant :

Le gel du PPCR pour 2018 emporte des conséquences non négligeables pour tous les policiers auxquelles n'échappent pas les officiers : report en 2019 des augmentations indiciaires 2018, report en 2021 de la création du 6<sup>ème</sup> échelon de commandant et du ratio de commandant divisionnaire.

Ce protocole a été signé sous l'égide du précédent Président de la république. La Parole de l'Etat est pour nous une et indivisible. **SYNERGIE-OFFICIERS** membre de la CGE-CGC, confédération très largement majoritaire au sein du ministère de l'Intérieur, s'évertuera à tout mettre en œuvre pour dégeler cette mesure que nos collègues ressentent comme une profonde iniquité.

Enfin, Bercy n'a toujours pas validé le taux de promouvabilité de commandant pourtant annoncé officiellement et de bonne foi par le DGPN à hauteur de 15 %. Ce mépris tranche avec la manière dont a été cajolée la gendarmerie dont les ratios ont été généreusement validés en temps et en heure. Pour cette raison, et par respect pour les milliers d'officiers que **SYNERGIE-OFFICIERS** représente, nous avons fait reporter la tenue de la CAP d'avancement quand les ratios seront enfin consolidés.

Les réformes à venir sur les retraites feront également l'objet d'une attention particulière de notre part pour la reconnaissance de nos spécificités.

La sécurité est la première des libertés. Pour l'assurer, des hommes et des femmes s'engagent chaque jour avec dévouement et abnégation au service de nos concitoyens y compris les plus vulnérables.

Le principal sentiment qui habite les policiers français depuis 20 ans est celui de la dérélliction. Un Etat qui paupérise ses policiers, les surexpose, les essore, les lâche à la moindre polémique médiatique et n'apporte aucune réponse pénale satisfaisante à leur engagement ne doit pas s'étonner de sa perte d'autorité sur des pans entiers de son territoire. Nous attendons une rupture et nous avons confiance en votre réalisme et votre volonté de changer les choses.

**SYNERGIE-OFFICIERS** portera avec force et vigueur les revendications des officiers sans jamais faiblir.

Le nombre croissant de nos adhérents nous conforte dans cette démarche constructive de combat pour nos droits.

Car « Sur les chemins sans risque, on envoie que les faibles » (Hermann HESSE)

Enfin, nous attendons avec impatience et confiance les élections professionnelles.

C'est une période où la vérité n'est pas toujours convoquée, donc cela nous impose de la rigueur. Ni mauvaise foi, ni béatitude apologique, comme toujours, notre action sera guidée par ce qui est bon, juste et utile.

**BONNE ANNEE !**



**SYNERGIE**  
**OFFICIERS**